

19 juil 2005 -02:00

Aide d'urgence au Niger

Sur proposition du Ministre de la Coopération au Développement, Armand De Decker, la Belgique a décidé d'allouer ce vendredi 15 juillet un montant de 500.000 euros d'aide d'urgence au Niger à travers le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

Sur proposition du Ministre de la Coopération au Développement, Armand De Decker, la Belgique a décidé d'allouer ce vendredi 15 juillet un montant de 500.000 euros d'aide d'urgence au Niger à travers le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

Le 15 juillet 2005 Sur proposition du Ministre de la Coopération au Développement, Armand De Decker, la Belgique a décidé d'allouer ce vendredi 15 juillet un montant de 500.000 euros d'aide d'urgence au Niger à travers le Programme Alimentaire Mondial (PAM). Le 20 juin dernier, la Belgique avait déjà attribué 500.000 euros d'aide alimentaire. Le montant total de l'aide belge au Niger à travers le PAM pour faire face à la famine actuelle s'élève donc à 1 million d'euros. Le Niger est le deuxième pays le plus pauvre du monde. Il a souffert l'année dernière d'une sécheresse exceptionnelle et d'une invasion de criquets. Le gouvernement belge estime que 3 millions 600.000 personnes (soit le quart de la population du pays) seront en situation de famine avant la prochaine récolte, dans trois mois. Le Programme Alimentaire Mondial vient de déclarer qu'il prévoit de tripler le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire gratuite au Niger et a demandé une aide d'urgence de 12 millions de dollars pour faire face à la famine qui sévit dans ce pays d'Afrique de l'Ouest. Erik Silance
Porte-parole du Ministre Armand De Decker
T +32 2 501 88 40
G + 32 475 75 62 88
E erik.silance@diplobel.fed.be

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be